

AVIS

Conditions et documents à fournir pour l'obtention d'un visa d'entrée en Libye à partir du 15 janvier 2009.

- 1. Invitation de la Libye**
- 2. Passeport valide pour six mois lors de quitter la Libye et son traduction en arabe**
- 3. Assurance maladie couvrant la Libye**
- 4. Preuve de réservation à l'hôtel en Libye**
- 5. Billet d'avion original ALLER/RETOUR**
- 6. Lettre de la Société concernant le voyage pour la Libye**
- 7. Les relevés bancaires personnels du dernier mois (pour les visas entrées multiples, il faut fournir les relevés bancaires des six derniers mois)**
- 8. Autorisation commerciale ou professionnelle ou contrat de travail si le demandeur est indépendant (qui travaille pour son compte)**
 - Traduction de tous les documents en arabe
 - La présence personnelle du demandeur du visa est obligatoire
 - Prix du Visa : 60,00 Euro Cash non remboursable payé à l'avance
 - Copie de passeport
 - 1 photographie en couleur (passeport photo)
 - Le visa sera délivré après 10 jours du dépôt du dossier au Consulat.

LE SERVICE CONSULAIRE